



LOUIS DELISLE

Le patronyme Delisle signifie habitant de l'île ou originaire de l'île; il fait allusion à un lieu géographique comme Lamontagne, Descôteaux, Durivage et Dulac.

Louis, fils de Charles de L'Isle et de Marguerite Petit, fut baptisé à Dampierre en Bray, le 11 avril 1645. Il devint orphelin avant l'âge de deux ans, lui le neuvième de la maisonnée.

Il est censé être soldat du régiment Carignan-Sallières, arrivé en Nouvelle-France en 1665 à l'âge de 20 ans.

Il est au pays puisqu'il a reçu une concession de terre, de Jean-François Bourdon, à Dombourg (nom inversé de Bourdon), le 20 mars 1667. Dombourg est une mission de la paroisse Notre-Dame de Québec. Les actes de baptême de ses premiers enfants sont donc inscrits dans les registres de cette paroisse.

Le premier acte officiel vérifiable se trouve à Chambly. Mgr de Laval, le 20 mai 1668 y confirma 66 personnes, dont Louis Delisle.

Le 29 septembre 1669, fête de saint Michel, l'ancêtre promettait, devant Pierre Duquet, d'épouser Marie-Thérèse Petit, fille de feu Pierre et de Marguerite Blondeau. Le contrat fut résilié dès le lendemain. Dès le lendemain le 30 septembre 1669, Louis et Louise Desgranges, fille de feu Denis et de feu Marguerite Jouanne se rencontraient avec Duquet à la maison Bourdon. Ils promirent de s'épouser. Louise apportait à la future communauté

des biens estimés à 350 livres et un don du roi de 50. Elle affirma être native de Saint-Brice, archevêché de Paris. Elle ne sait pas signer.

Mardi, le 15 octobre suivant, six couples se présentèrent à l'église de Notre-Dame de Québec pour faire bénir leur union, dont Louis Delisle et Louise Desgranges. Le voyage de noces de ce couple

se fit vers Dombourg. Là, Louis, 24 ans d'âge, et Louise, environ 21 ans, s'installèrent dans leur foyer de bois équarri à la hache.

Au printemps 1669, Louis propose à Antoine Tapin d'échanger sa ferme contre la sienne. L'échange eut lieu sous seing privé le 11 avril 1669. Après son mariage, c'est donc sur cette



deuxième concession, exploitée depuis quelques années par Tapin, qu'il amène son épouse. Les titres de sa seconde ferme sont ratifiés par le notaire Rageot, le 30 mai 1672.

Au recensement de 1681, à Neuville, les Delisle possèdent un fusil, sept bêtes à cornes et 20 arpents de terre en culture. La preuve que la ferme Delisle progresse bien, son propriétaire décide, à la fin de 1683, de la doubler en superficie par l'achat de la terre de Mathurin Corneau, son voisin.

À la fin du mois d'octobre 1691, Jean Aide dit Créquy, mari de Catherine-Angélique Delisle, acquiert de Charles Blanvert une terre dans Champigny, près de la ligne de la Seigneurie de Maure, à l'arrière de la route du Cap-Rouge. Le 7 septembre 1693, Louis Delisle, sa femme et sa fille Catherine-Angélique revendent, au nom de leur gendre et époux absent du pays, cette terre à Blanvert.

Quand Louis Delisle vend la terre de Jean Aide, le notaire Genaple écrit que Louis Delisle est malade, toutefois sain d'esprit et de jugement. Il apparaît comme témoin nommé.

À l'âge de 48 ans, l'ancêtre est transporté à l'Hôtel-Dieu, quelques jours avant sa mort où il décède le 10 septembre 1693. Son acte de sépulture n'est pas conservé dans les registres religieux.

Le 27 juillet 1694, Jean Sebillé promet à Louise Desgranges une rente annuelle perpétuelle rachetable en retour de la somme qu'elle lui avait prêtée. Le 7 octobre 1696, il prête une seconde somme pour obtenir une seconde rente annuelle auprès d'un marchand solvable. Il faut en conclure que les Delisle avaient fait des économies.

François Delisle remplace son père sur le bien paternel. Il meurt à la fin de 1710. Sa veuve Thérèse Faucher dite Saint-Maurice, se remarie avec François Proulx, le 20 février 1713. L'aïeule leur donne, le 21 janvier 1715, les deux arpents sur 40 de profondeur à Neuville avec bâtiments dessus construits.

Louise Desgranges s'éteint et est inhumée dans la terre bénite de Neuville, samedi le 11 novembre 1721.

Des dix enfants qui naissent de cette union, six atteignent

l'âge adulte et ont une nombreuse descendance que l'on retrouve particulièrement à Neuville, les Écureuils, Cap Santé, Deschambault, en Beauce et dans l'Outaouais. Deux des fils de Louis assurent la survie du nom Delisle : Antoine qui a sept garçons alors que son frère Jean-Baptiste en a six. ■

Source :

- <http://genforum.genealogy.com/delisle/messages/327.html>
- <http://www.familledupontdelisle.com/famille/Louis-Delisle>
- <http://www.genealogieoutaouais.com/?spage=17&chrono=39>
- Collection « Nos ancêtres »

DON EN LIGNE

Vous souhaitez présenter votre supplique à sainte Anne?

Faites un don en ligne et appuyez nos bonnes oeuvres.

Votre supplique sera incluse lors d'une prochaine messe célébrée à la Basilique.

www.revuesainteanne.ca



P086

P085

Statues de sainte Anne

Fabriquées en résine polychrome, ces charmantes statuette colorées sont disponibles en deux formats: (P085) 14 cm – 5^{1/2} po. — (P086) 21,5 cm – 8^{1/2} po.

PRIX: Petite statue: (Can – É.U.) **14\$** — Grande statue: (Can – É.U.) **18\$**
Taxes, poste et manutention incluses

Pour votre achat, veuillez utiliser le BON DE COMMANDE à la page 42